

PV-AG n°6

Tenue le 26/11/2019 de 19h00 à 21h30 – Rue de Mérode 449 1190 Bruxelles

I. Ouverture de la Séance

Charles SPAPENS (CS) : Échevin en charge de la Revitalisation Urbaine

A commencé par souhaiter la bienvenue à toutes et à tous tout en rappelant la chance inouïe de pouvoir travailler sur un quartier avec des moyens renforcés.

En effet, le quartier fait l'objet de trois programmes de rénovation urbaine, à savoir :

- Le Contrat de Quartier Durable *Wiels-sur-Senne* (CQDW) ;
- Le Contrat de Rénovation Urbaine 4 *Avenue du Roi* à cheval sur les territoires forestois et saint-gillois (CRU4) ;
- Un Programme de Politique de la Ville (PDV).



Il a souligné l'importance de rappeler ces différents programmes afin que tout le monde comprenne bien les enjeux et sache que la Commune est attentive à ce que la mise en œuvre de ces trois programmes soit cohérente. Evidemment la tâche est complexe au vu du nombre d'acteurs autour de la table pour certaines opérations notamment, mais la Commune entend faire son maximum pour que les projets aboutissent.

Il a également rappelé que cette AG n'était pas la dernière et que s'il y avait des questions précises ou des habitants qui n'avaient pas connaissance de ce qui avait été fait avant, des infos sont disponibles sur internet, à l'antenne du CQDW ou auprès de l'équipe.

Il a aussi procédé à la présentation des membres du Collège et du personnel communal présents, à savoir :

- Saïd TAHRI (ST): Echevin de la propreté publique et des Foires et marchés ;
- Esmeralda VAN DEN BOSCH (EV) : Echevine des Affaires Néerlandophones et Bien-être animal ;
- Kevin DEBRUYNE (KD): Chargé de communication, de l'antenne de quartier et de développer la dynamique participative du CQDW ;
- Anais DESTRÉE (AD) : Coordinatrice de la Cellule Revitalisation Urbaine ;
- Laurence LAMBERT (LL) : Architecte du CQDW ;
- Anne BOCQUET (AB) : Coordinatrice du CQDW ;
- Cédric VERSTRAETEN (CV) : Chargé du CRU4 ;
- Namariam TRAORE (NT) : Assistante administrative CQDW ;
- Carine DOUTRELOUX (CD) : Service Emploi et Vie économique ;

- Nadia BELMHAIDI (NB) & Mélodie BOTWIN (MB) : Service Commerce

Il a terminé en laissant la place à la présentation tout en remerciant l'assistance.

II. Présentation (voir annexe)

III. Questions-Réponses

ST a tenu tout d'abord à saluer le travail de l'équipe du CQDW/CRU.

Question 1 – Rien ne sera fait sur les grands axes en termes de réaménagement ?

Rép-CV: Les principaux axes du quartier (av. Van Volxem, Wielemans Ceuppens, du Parc) sont des voiries régionales sur lesquelles la Commune ne peut intervenir directement. Toutefois des réflexions sont en cours dans le cadre du CRU4. Un autre acteur important sur ces axes est la STIB notamment sur deux des trois grands axes, où le tram passe, ce qui peut être une opportunité ou une contrainte selon les cas :

- si on veut rénover une voirie sans changer les rails ça limite fortement ce que l'on sait faire ;
- par contre le changement des rails offre énormément de possibilité pour revoir le profil d'une voirie sans se contenter de la refaire à l'identique ;

En se coordonnant et en ayant un dialogue régulier avec les différents acteurs, on vient à la conclusion d'attendre le bon moment. Dans le cas présent, on sait que la STIB envisage de remplacer les voies dans 5-6 ans aussi bien sur l'avenue du Parc que Wielemans-Ceuppens donc le CRU pourrait saisir cette opportunité

Rép-AB: Dès qu'on en sait plus on vous informera via la newsletter si vous êtes inscrits et nous organiserons des séances d'information ultérieurement en fonction de l'avancement des différents projets. Il est à noter que par contre l'existence d'initiatives socio-culturelles soutenues par le CQDW qui visent la dynamisation de l'Avenue Wielemans Ceuppens telles que « Mémoire sur Wielemans Ceuppens » de l'asbl Eveil, « Art BnB du Brass », « Balades sonores » des asbl Entraide et culture et Factum lab,...

NDLR 1 : pour s'inscrire à la newsletter, suivez ce lien : <http://eepurl.com/gxWWF5>

NDLR 2 : pour découvrir tous les projets socio-économiques et culturels soutenus dans le cadre du CQDW : <http://www.forest.irisnet.be/fr/services-communales/revitalisation-des-quartiers/cqd-wiels-sur-senne/programme-intervention>

Question 2 : Qu'en est-il du solde du budget alloué à la thématique « revitalisation de l'avenue Wielemans Ceuppens » ? D'autres projets ont-ils émergés ?

Rép-AB : Non pas encore. En effet, il s'agit d'une des thématiques qui avait remporté le moins de succès en termes de nombre de projets remis lors de l'appel à projets socio-économiques du CQDW. Tout le budget n'a donc pas été alloué. Le solde n'a pas encore été réaffecté. On attend de voir l'évolution du contrat de quartier et en fonction faire une proposition en Commission de quartier : Est-ce qu'on utilise ce budget pour soutenir un événement récurrent dans l'avenue Wielemans Ceuppens ? Est-ce qu'on utilise ce budget pour lancer un nouvel appel à projet ? Est-ce qu'on l'associe au budget « Initiatives citoyennes » ?,...Très souvent dans les CQ, le budget pour les projets socio-économiques est affecté au démarrage et quand des initiatives émergent par la suite on n'a malheureusement plus les moyens de les soutenir. Donc on se laisse la possibilité de le faire cette fois-ci.

Rép CS : Un des gros problèmes au niveau de Wielemans Ceuppens est son côté très frontière et quasi toute la partie droite (en remontant l'av. Wielemans Ceuppens) n'est pas dans le CQ car hors zone de rénovation urbaine (ZRU) et donc on ne peut pas agir physiquement dessus.

Rép-AB : pour l'instant on ne peut donc pas intervenir physiquement sur la rive droite de l'avenue mais on a quand même des possibilités de favoriser la traversée. Avec le projet Wiels en fleurs notamment, on réfléchit à une initiative de verdurisation qui fasse le pont entre les deux côtés de la rue des alliés. On va essayer de trouver des solutions, que ce soit avec le budget du CQ ou peut-être celui du service environnement pour ne pas devoir se limiter à une frontière administrative.

On avait demandé à la Région un élargissement du périmètre à la rive droite mais étant hors ZRU, comme expliqué, on nous l'a refusé. On nous a quand même autorisé à intégrer les numéros 1 à 7 car il s'agit de propriétés communales qui font l'objet d'un projet précis : La Maison des initiatives. C'est un début. Cela nous a permis notamment d'y installer avant la rénovation (début des travaux prévus fin 2022) l'antenne de quartier qui accueille de nombreuses initiatives locales et qui sert de lieu d'information sur les programmes de rénovation urbaine en cours dans le quartier.

N'oublions pas les autres projets retenus dans le cadre de l'appel à projets, ceux du Brass « ARTBNB », d'Eveil « Mémoire sur Wielemans Ceuppens » et d'Entraide et Culture/Factum Lab « Balades sonores » qui sont déjà mis en œuvre ou vont l'être et vont donc aussi participer à faire vivre l'avenue.

Question 3 : Masterplan et future traversée : Est-ce qu'il y'a déjà des pistes suggérées au bureau d'étude ? Des façons de faire ?

Rép-CV : Dans le Masterplan nous étudierons la faisabilité d'une percée entre le Wiels et Divercity selon plusieurs scénarii et au regard des impacts financiers mais également des plus-values urbanistiques ou de mobilité.

Il faut savoir que sur cette question des franchissements on va plus loin que cette percée, la question posée au travers du Masterplan est : comment accroître les connexions cyclo-piétonnes entre Forest, Anderlecht et Saint-Gilles dans un développement à long terme (25 ans) en franchissant les infrastructures ferroviaires. On envisage d'étudier tous les moyens de franchir les espaces. A l'heure actuelle le franchissement entre le Wiels et Divercity est une piste très concrète mais on a identifié d'autres pistes afin d'améliorer les connexions avant que de lourds travaux d'infrastructures puissent être envisagés, notamment :

✓ Améliorer le franchissement au niveau de la rue du Charroi qui est actuellement étroite. Les franchissements existent déjà sous les voies, il s'agirait dans ce cas de faire des aménagements moins coûteux.

✓ Profiter des abords de la Senne sur le site Charroi pour rejoindre facilement Anderlecht sans passer par le tunnel vétérinaire.

Nous souhaitons également intégrer une étude de faisabilité menée par Beliris sur l'utilisation des abords des voies de chemin de fer comme voie cyclo-piétonne entre le quartier Biesteboeck et Laeken via la gare de l'ouest, Simonis, Belgica, Tours et Taxis...

Pour le projet de Forest c'est à terme avoir une liaison qui va de Linkebeek - Uccle – Forest Jusqu'à la gare du midi (Continuité). Les communes concernées y sont favorables. Pour la question du franchissement, beaucoup de paramètres sont à prendre en compte dans le phasage du masterplan car vouloir passer au-dessus des chemins de fer est très coûteux et compliqué.

Dans le cadre du CRU, Saint-Gilles a sollicité Bruxelles Mobilité pour réévaluer l'ouverture du tunnel des vétérinaires.

Question 4 : J'espère que dans l'évaluation de la faisabilité on mettra ça en balance avec ce qu'on pourrait faire avec ces moyens conséquents pour la lutte contre la pauvreté, le logement et les écoles. La mobilité est un point important mais quand on voit la réalité du quartier, n'y a-t-il pas des enjeux plus prioritaires que celui-là.

Rép-CS : On en est tout à fait conscients mais chaque subside est assorti de conditions, le subside CQD par exemple ne peut pas être utilisée pour une école. Le logement lui est éligible et nous allons en produire dans le cadre du CQDW. Dans le cadre du CRU, si le subside n'est pas utilisé pour la mobilité douce et les franchissements dans cette zone, il ne sera juste pas utilisé pour Forest. Il est important de s'en rendre compte. Par contre via le contrat de quartier on a pu avoir un focus sur l'emploi par exemple...

Rép-AB : Il ne faut pas oublier que la mobilité douce a aussi un volet social, elle permet de décroiser les quartiers. Ce n'est certes pas la solution miracle mais ça permettra de faciliter l'accès de la population locale à la zone industrielle et donc à des opportunités d'emploi par exemple.

Rép-CV : Le travail multicritère est aussi au cœur du masterplan. Prenons l'exemple du Marais Wiels. Zone qui appartient à un particulier et dont l'acquisition pourrait demander beaucoup d'argent. La question de l'espace public est très importante car il est le plus petit dénominateur commun de la ville et travailler sur les équipements (logements) sans prendre le cadre dans lequel on les instaure peut avoir un impact négatif sans se rendre compte. Exemple des HLM en France

Réflexion d'une habitante : On n'a pas parlé de la qualité de l'air c'est un quartier très pollué. Il est important de revoir la mobilité car on respire tous le même air qu'on soit riche ou pauvre et la mobilité c'est l'enjeu de la pollution car le bas de Forest en reçoit énormément venant du ring, d'où la nécessité de la prendre en compte.

Question 5 – Habitant Rue du Fierlant : La taille de l'immeuble (logements assimilés à du social et crèche-Rue du Fierlant) est plus grande que le reste des bâtiments. Pourquoi ce choix ?

Rép-AD : Le projet demande en effet une dérogation qui sera appréciée en commission de concertation le 10 décembre suite à l'enquête publique. Il est important de rappeler que sur ce projet, la SLRB est partenaire et que l'on doit donc rencontrer leurs exigences en termes de m2, nombre de logements,... en plus des autres conditions régionales. Il n'est pas évident de tout concilier.

Habitant Rue du Fierlant: je n'ai pas reçu de réponse à ma demande pour y participer.

Rép-AB : Si vous avez fait une demande, vous allez être convoqué dans les jours qui viennent pour participer à la commission de concertation.

Question 6 - Il y a pas mal de patrimoine industriel dans le quartier et ce serait dommage de le perdre tenant compte que par exemple déjà 2 bâtiments seront transformés. C'est quoi la vision de la Commune sur le mélange des fonctions dans les bâtiments ? Et c'est également important de préserver le patrimoine industriel. Ces bâtiments peuvent avoir une nouvelle fonction offrant des emplois pour des personnes peu qualifiées.

Rép-CVCédric : dans le cadre du Masterplan nous avons identifié les éléments patrimoniaux des anciennes brasseries comme fondamentaux dans l'identité du quartier. Nous souhaitons nous appuyer sur ce patrimoine dans le développement du quartier.